

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 28 février 2023 à 20h30 – salle du Conseil municipal

Convocation du 20 février 2023

Présent(e)s : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Nadine BOUILLON, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD, Eric BOUHANA, Frédéric CORGIER, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Estelle LECANU.

Excusés : Ludivine CHAUMERON (pouvoir à Estelle LECANU), Isabelle GRAMMARE (pouvoir à Pascale JOMARD), Aurélien DELHOMME.

Absents : Guillaume CHATAIGNER, Olivier GUYOMAR

Désignation du secrétaire de séance.

Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER est désignée secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 9 janvier 2023.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, après une remarque de Lionel GUIARD visant à le modifier en ce qu'il faisait état de son opposition à l'indemnisation de l'agent recenseur, sans préciser que c'était bien contre le fait qu'un élu soit indemnisé pour ce rôle que contre l'indemnisation en elle-même. Le PV est modifié avant publication.

Délibérations

➤ Comptes administratifs et de gestion 2022

Impossible d'effectuer le vote, le compte administratif n'ayant pas été envoyé par la Trésorerie.

➤ Augmentation du prix de la cantine et modification du règlement :

Le prestataire, *Les clés du soleil*, augmentent le tarif des repas de la cantine, à partir du 01/03/2023, passant de 4.26€ à 4.90, soit 15% d'augmentation.

Discussion avec le Sou des Ecoles pour la mise en place d'une tarification différenciée avec un tarif à 1€, abondé par l'Etat de 3€. Les représentants du Sou ne sont pas favorables à cette solution, mais la discussion reste ouverte.

En attendant, et jusqu'à la fin de l'année scolaire, la proposition est d'imputer cette augmentation aux familles à partir du 1^{er} mars.

Proposition adoptée à 10 pour, 1 voix contre, 1 abstention

➤ Dossier de rénovation de façade : abondement

Un dossier est présenté, subventionné par la COR. Il s'agit du dossier de Madame Lerévérènd-Charpentier, subventionné pour un montant de 1 400€. La commune a prévu d'abonder tel que délibéré début janvier, de 50% de la subvention COR, soit 700€. Ce dossier étant lié à un élu, celui-ci ne participe pas au vote.

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.

- Place des platanes : demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau a mis en place une subvention pour tous les travaux de désimperméabilisation et de gestion des eaux pluviales.

Proposition de solliciter cette subvention pour un montant maximum de 120 000€

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.

- Cours de l'école : demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau a mis en place une subvention pour tous les travaux de désimperméabilisation et de gestion des eaux pluviales.

Proposition de solliciter cette subvention pour un montant maximum de 100 000€

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.

INFORMATIONS

Orientation requalification de la place des platanes et planning MOE

Discussion autour du projet : rencontre avec le bureau d'études avec 2 scénarii de construction, l'un positionnant la halle au centre de la place, l'autre la positionnant à la place du local actuel. Cette deuxième proposition est retenue car présentant plus d'avantages que la première : moins de place perdue, raccordement à l'assainissement existant...

Etaples suivantes :

- rencontrer les usagers de la place : les forains du jeudi, les associations utilisatrices pour des évènements : les classes, le comité des fêtes, le Sou des écoles
- organiser une réunion publique : date proposée : le 26 avril en soirée

Le comité de pilotage se réunit chaque mois avec les bureaux d'études.

Voierie et bâtiments

Inauguration de l'Odysée le 12 mai à 18h : les travaux ayant été financés par l'état, la Région, le département du Rhône, la COR, cette inauguration se fera en présence des représentants de ces collectivités et de tous les habitants qui le souhaitent.

Travaux au boulodrome : les travaux des toilettes PMR avancent correctement, il reste l'électricité et la plomberie pour terminer l'ensemble.

Suite à la réunion de quartier :

- **Rendez-vous avec le département pour Nuizieres** : pas possible de passer à 50 km/h mais le département peut mettre un radar pédagogique pour un mois, nous pouvons en acheter un si cela s'avère utile et installer des massifs végétalisés pour matérialiser l'entrée.
- Installation d'un panneau 'Voie sans issue' à Challière

Voirie d'intérêt intercommunal : Proposition de la COR de refaire une voirie à Nuizieres, en-dessous du château d'eau. Lionel Guisard propose de rediscuter de la liste des travaux de voirie d'intérêt communautaire estimant qu'il y a d'autres priorités.

Urbanisme :

- **Droit de préemption :**

Parcelles AS321 et AS320 : la commune ne préempte pas.

- **Projet de la Paillotte :**

Au sujet de la Paillotte, Pascale Jomard indique qu'un dossier ERP a été redéposé, demandant une dérogation pour ne pas installer de toilettes PMR. Ce dossier est en cours d'instruction à la DDT.

Point recensement :

Le recensement s'est déroulé comme prévu, sans trop de soucis. Les résultats définitifs sont attendus pour mai-juin. Le pré-décompte indiquerait une légère augmentation du nombre d'habitants.

Un grand merci aux 3 agents, Nicole Novel, Catherine Buffin et Patrick Dubost ainsi qu'à Stéphanie Apperel-Convert (coordinatrice) pour le travail effectué.

Information des commissions communales

Stéphanie Apperel-Convert : Fleurissement : une réunion est prévue rapidement avec le bénévoles et Florentin afin de prévoir le fleurissement de la commune

Stéphanie Apperel-Convert : broyeur : une journée de broyage pour les habitants sera organisée le samedi 22 avril Place des platanes – on demandera la présence d'un cantonnier.

Communication (Clotilde Le Révérend – Charpentier) : le BIM de mars en cours

Vie de quartier (Nadine Bouillon) : Réunion nouveaux arrivants le 31 mars 2023, réunion de quartier pour le Plat Marsan le 9 juin. Réunions sur invitation

Stéphanie Apperel-Convert : Avancement de la modification du PLU : le bureau d'étude 'Triangle' a mis la clé sous la porte, on recherche un autre bureau pour reprendre ce dossier.

Rhône orientation (Jean-Pierre Goudard) : il faut prendre rendez-vous très rapidement pour l'organisation de la course d'orientation – Guillaume Lecanu va s'en charger.

Questions diverses.

Lionel Guisard s'interroge sur la date de démission d'Olivier Guyomar car ce dernier a annoncé son départ. Pascale Jomard répond que la prise en compte par la Préfecture de cette démission n'a pas été reçue à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30